



POLITIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le monde se concentre sur la recherche de solutions pour lutter contre le réchauffement planétaire et le changement climatique. Un grand pas en avant a été accompli le 15 décembre 2015 lors de la Conférence de Paris sur le climat de 2015, durant laquelle des dirigeants mondiaux ont conclu un accord pour maintenir la hausse moyenne mondiale de la température en dessous de 2°C et poursuivre leurs efforts pour limiter cette augmentation à 1,5°C.

Alcoa reconnaît les preuves scientifiques du réchauffement planétaire rapportées au fil du temps par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies et soutient la nécessité d'une réponse mondiale urgente à la menace du changement climatique.

Alcoa s'engage à soutenir les résultats de l'Accord de Paris et ses objectifs à long terme en alignant son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur la voie de la décarbonisation permettant de limiter le réchauffement à moins de 2°C¹. Les contributions d'Alcoa à ces objectifs comprennent (1) des actions visant à réduire son intensité en carbone dans la fabrication de ses produits, (2) en sensibilisant les clients et le public à la façon dont les produits en métal léger et autres d'Alcoa peuvent contribuer positivement à une société bas carbone (ligne de produits Sustana^{MC}), et (3) en menant des programmes de recherche-développement visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre intrinsèques du procédé de fabrication de l'aluminium (technologie ELYSIS^{MC}).

Comme c'est un matériau robuste et léger pouvant être recyclé à l'infini, l'aluminium peut aider la société à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie.

En tant qu'industrie à forte concentration d'émissions et vulnérable au commerce (abrégé « EITE »), l'industrie de l'aluminium devrait s'efforcer d'éviter une application incohérente de la tarification du carbone dans les juridictions, ce qui pourrait créer des distorsions concurrentielles importantes, car certaines installations sont confrontées à la tarification du carbone alors que d'autres restent sans contraintes.

Ce document traite des engagements d'Alcoa dans un monde où le carbone est limité, de ses objectifs et initiatives pour soutenir la transition vers une société bas carbone, de ses engagements à long terme et du processus de gouvernance pour réussir.

1. GOUVERNANCE

Le plus haut niveau de responsabilité directe de la Stratégie sur le changement climatique est le Comité sur la sécurité, la durabilité et les questions publiques du Conseil d'administration d'Alcoa. Les décisions prises au niveau de l'équipe de direction et approuvées par le conseil d'administration sont transmises à toutes les opérations.

¹ Niveau de décarbonisation nécessaire pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2°C par rapport aux températures préindustrielles, tel que décrit dans le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).



POLITIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

2. OBJECTIFS ET RAPPORTS SUR LE RENDEMENT

La société remplacée d'Alcoa Corporation a défini pour la première fois des objectifs à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre à la fin des années 1990. Depuis 2005², Alcoa a atteint une réduction de 47 % de ses émissions liées au climat (sur la base des émissions absolues). Afin de soutenir l'Accord de Paris et d'aligner nos efforts sur la voie de la décarbonisation <2°C, nous avons actualisé notre engagement en matière de réduction des gaz à effet de serre : **Réduire l'intensité d'émission des GES (portée 1 et portée 2)³ de 30% d'ici 2025 et de 50% d'ici 2030 par rapport à une référence de 2015.**

Nous continuerons de déclarer les émissions de GES de portée 3⁴ conformément aux protocoles de l'Institut des ressources mondiales (IRM). En outre, nous continuerons de collaborer avec nos clients pour soutenir leurs efforts visant à réduire l'empreinte carbone de leur chaîne de valeur et à travailler avec nos fournisseurs pour favoriser des améliorations dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Alcoa s'est engagée à faire preuve de transparence et divulgue son rendement sur les émissions liées au climat depuis plus de quinze ans. Les calculs de nos émissions sont conformes au Protocole sur les gaz à effet de serre du secteur de l'aluminium de l'Institut international de l'aluminium, qui utilise les potentiels de réchauffement de la planète sur 100 ans fournis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 5^e rapport d'évaluation. Nous faisons appel à un tiers approuvé pour fournir une assurance limitée sur nos données sur les émissions de carbone des portées 1, 2 et 3 et sur la consommation d'énergie. Nous publions ces données chaque année dans notre Rapport sur la durabilité, qui est accessible au public sur notre site Web www.alcoa.com.

3. INTÉGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Gestion des risques : Les risques et opportunités liés au changement climatique sont évalués au moins une fois par an dans le cadre du processus global de gestion des risques d'Alcoa. Le programme de gestion des risques d'Alcoa est évalué au niveau de l'entreprise. La responsabilité en un seul point relève du rôle du directeur financier, mais il s'agit d'un effort conjoint de l'ensemble de l'équipe de direction d'Alcoa. Les résultats de l'évaluation sont présentés à l'équipe de direction et au conseil d'administration et sont utilisés dans le processus annuel de planification stratégique. En 2019, Alcoa a effectué une première analyse à la suite des recommandations du Groupe de travail sur les publications financières liées au climat (PFC). Ce travail continuera d'être promu et sera intégré au processus général de gestion des risques.

²Les références à « Alcoa » avant le 1er novembre 2016 désignent les activités en amont d'Alcoa Inc. (société remplacée) qui sont devenues partie intégrante d'Alcoa Corporation.

³ Portée 1 : indique les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) provenant de sources appartenant ou contrôlées par l'entité déclarante; portée 2 : indique les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée par l'entité déclarante.

⁴ Champ d'application 3 : indique toutes les autres émissions indirectes de la chaîne de valeur, c'est-à-dire les émissions associées à l'extraction et à la production des matériaux, carburants et services achetés, y compris le transport dans des véhicules qui ne sont pas possédés ou contrôlés par l'entité déclarante, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.



POLITIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dépenses d'investissement : Le processus interne d'analyse et d'approbation des demandes de dépenses en capital comprend la prise en compte des impacts financiers et sociaux des émissions de carbone.

Développement de l'entreprise : Alcoa a défini un ensemble d'indicateurs de durabilité pour les mines, les raffineries et les fonderies avec des seuils applicables à prendre en compte dans toute décision de développement de l'entreprise. Ces indicateurs définiront si un projet est attrayant pour le portefeuille d'Alcoa et contribuera à la réalisation de ses objectifs à long terme en matière de changement climatique ainsi que d'autres objectifs liés à la durabilité. Les émissions de gaz à effet de serre sont évaluées à l'aide de deux paramètres : l'intensité de carbone par tonne d'alumine ou par tonne d'aluminium et la source d'énergie.

4. RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS ET DES COMMUNAUTÉS PAR LE BIAIS DE PARTENARIATS

Les impacts physiques potentiels du changement climatique ou des conditions météorologiques extrêmes sur les activités de la Société sont très incertains et seront particuliers aux circonstances géographiques locales. Il peut s'agir de changements dans les régimes de précipitations, de pénuries d'eau ou d'autres ressources naturelles, de changements du niveau des mers, de changements des régimes de tempêtes, d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes ou des feux de forêt, et de changements des niveaux de température. Ces effets peuvent avoir des répercussions négatives sur le coût, les volumes de production et le rendement financier de nos activités.

Alcoa a élaboré sa première analyse des risques climatiques en 2014, démontrant que le risque de pénurie d'eau est le plus pertinent pour certaines parties du portefeuille d'Alcoa, suivi du risque d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes. Cette analyse a été mise à jour en 2019, ce qui a donné lieu à des conclusions similaires. En s'appuyant sur ces points de données, Alcoa a développé une analyse plus approfondie des lieux susceptibles d'être exposés à la pénurie d'eau, ce qui a conduit à la publication d'un nouvel engagement visant à accroître la résilience des lieux où l'eau est rare : **Réduire l'intensité de notre consommation totale d'eau dans les endroits où Alcoa a défini des sites affectés par la rareté de l'eau de 5% d'ici 2025 et de 10% d'ici 2030 par rapport à une base de référence de 2015.**

Nous travaillons en partenariat avec des organismes sans but lucratif dans les communautés où nous opérons par l'intermédiaire de la Fondation Alcoa (la Fondation liée à Alcoa Corp.) pour engager les communautés locales dans le développement d'activités conçues pour préserver la biodiversité et accroître la résilience au changement climatique. Plus d'informations et des résultats spécifiques peuvent être obtenus sur le site www.alcoafoundation.com.

5. OPPORTUNITÉS LIÉES AU CLIMAT

Produits pour une société bas carbone : Les produits en aluminium contribuent à la décarbonisation de la société en abaissant le poids des véhicules, en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, en conservant les aliments et les boissons et bien d'autres moyens. Alcoa s'est engagée à étendre sa gamme



POLITIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

SUSTANA^{MC5} de produits bas carbone, à développer et/ou améliorer d'autres produits bas carbone, afin d'aider nos clients à réduire leur empreinte carbone.

Efficacité des processus : Alcoa dispose de centres d'excellence pour amener chacun de ses secteurs d'activité à des performances opérationnelles supérieures. Au fil du temps, l'analyse comparative interne et le déploiement de bonnes pratiques ont permis de réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone. En conséquence, notre système de raffinage a l'empreinte carbone la plus faible de l'industrie.

Innovation : Alcoa est un chef de file novateur de l'industrie de l'aluminium depuis qu'elle a découvert comment produire de l'aluminium à l'échelle industrielle en 1888. En 2018, Alcoa a annoncé une coentreprise avec Rio Tinto, [ELYSIS^{MC}](#), pour commercialiser une technologie révolutionnaire de fusion, inventée par Alcoa, qui élimine les gaz à effet de serre directs en émettant de l'oxygène au lieu du dioxyde de carbone. Il s'agit de l'innovation la plus importante dans l'industrie de l'aluminium depuis plus d'un siècle. La coentreprise a l'intention d'offrir en 2024 des licences commerciales pour la modernisation d'installations existantes ou la construction de nouvelles fonderies.

6. DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU PUBLIC

Alcoa croit qu'une action est nécessaire pour protéger notre environnement et a adopté des objectifs stratégiques ambitieux à long terme pour guider nos actions; nos objectifs sont indépendants des positions gouvernementales dans les pays où nous opérons. Nous nous engageons à soutenir les efforts de lutte contre le changement climatique et nous nous efforçons continuellement de réduire considérablement notre empreinte carbone et de contribuer avec nos produits à une société bas carbone.

Position d'Alcoa sur les propositions législatives :

Un problème mondial : Le changement climatique est un problème mondial qui nécessite une solution mondiale. Une action simultanée de la part de tous les pays, bien que souhaitable, n'est pas nécessaire, mais une législation doit être élaborée pour garantir une équité concurrentielle jusqu'à ce que le coût du carbone soit comparable dans le monde entier.

Mécanismes du marché : Alcoa convient qu'un mécanisme de marché bien conçu, comme un système de plafonnement et d'échange, est le meilleur moyen de traiter les questions liées au changement climatique, car il prédéfinit le résultat de la réduction des émissions au cours de la période d'échange. La solution doit être écologiquement et économiquement saine, équitable et éthique, et doit être flexible pour s'adapter aux industries à forte intensité énergétique et vulnérables au commerce jusqu'à ce qu'une solution mondiale soit adoptée. Il est d'une importance capitale que tout mécanisme de marché représente une valeur mondiale pour créer des règles du jeu équitables et égales.

⁵ La gamme SUSTANA^{MC} de produits en aluminium respectueux de l'environnement comprend les produits moulés ECOLUM^{MC} qui sont produits dans les fonderies d'Alcoa et qui ne produisent pas plus de 4 tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone par tonne d'aluminium produite, y compris les émissions de classe 1 et 2 sur toute la chaîne de valeur, notamment l'extraction de bauxite, le raffinage d'alumine et la fusion de l'aluminium. Elle comprend aussi ECODURA^{MC}, qui a un minimum de 50% de contenu recyclé préconsommation et post-industriel, sans compter les déchets internes ou la fonte primaire.



POLITIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le besoin de prévisibilité de la tarification du carbone : La tarification du carbone doit être transparente et prévisible afin de fournir des signaux forts pour les décisions d'investissement.